

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Objet :

Désignation du délégué  
RLI Les Sablières

N° : D - 2026 - 04 - 15 - 03a

**Présents :** Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Corinne LOUBES, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

**Procurations :** Mme Eliane CHAUMET à Mme Corinne LOUBES, M. Fabrice LETELLIER à M. Vincent BAR.

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** René COUSIN

**Début de séance :** 18h30

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués à la majorité absolue des suffrages aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire de la commune auprès du RLI Les Sablières, selon l'article 5 de ses statuts.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

**Procède** à l'élection du délégué au RLI Les Sablières,

**Constate** les résultats et,

**Proclame** Mme Esther CAVALLE élue à la majorité absolue des voix au 1<sup>er</sup> tour.

**Charge** Madame le Maire de transmettre cette information aux services préfectoraux et à Monsieur le Président du RLI Les Sablières.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire

La Maire,

MAIRIE DE LESPIGNAN  
(Hérault)

MAIRIE DE LESPIGNAN  
(Hérault)

René COUSIN

Géraldine ESCANDE-COLIN

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 17 AVR. 2026

ID : 034-213401359-20260415-D2026\_04\_15\_03A-DE

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault, le 17 AVR. 2026

Et publication ou notification

Du 17 AVR. 2026

La Maire :